

Les besoins et attentes des parents des Pyrénées-Orientales en termes de soutien à la parentalité

La Caisse d'Allocations familiales et ses partenaires s'investissent pour accompagner les parents par la mise en œuvre d'une offre de services et d'actions de soutien à la parentalité.

Afin d'obtenir une connaissance plus fine des besoins des parents dans ce domaine, la Caf a réalisé une enquête auprès des parents d'enfant(s) de moins de 18 ans du département des Pyrénées-Orientales.

Une partie des parents expriment dans cette enquête leur relative difficulté à exercer leur rôle. Leurs principales préoccupations sont relatives à la santé de leurs enfants, à leur scolarité, aux violences dont ils peuvent être victimes et enfin aux relations qu'ils entretiennent avec eux. L'adolescence est perçue comme la tranche d'âge la plus compliquée par la majorité des parents. Bien que mal identifiées et peu fréquentées par les parents, les actions de soutien à la parentalité suscitent un réel intérêt de leur part, dans la mesure où elles ne demandent pas d'engagement sur la durée.

La réalisation de cette enquête inscrite dans les objectifs du schéma départemental des services aux familles a pour ambition de mieux cerner les attentes en matière de soutien à la parentalité, ainsi que les usages en matière d'information dans ce domaine et celui de la petite enfance. La finalité est d'exploiter et prendre en compte ces résultats mais aussi de les partager avec les différents partenaires afin de développer des actions et des services adaptés aux besoins des familles.

Méthodologie

L'enquête a été réalisée par Internet, du 29 août au 8 octobre 2018. La collecte par Internet a été complétée par des relances téléphoniques auprès d'environ 400 familles.

Elle s'est appuyée sur le fichier des familles allocataires de la Caf des PO, comptant au moins un enfant de moins de 18 ans, ayant accepté l'utilisation de leur adresse mail. Le questionnaire a été envoyé à 42 350 familles allocataires.

6 816 parents ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 16 %, satisfaisant pour une enquête par Internet.

Des quotas ont été appliqués pour s'assurer de la représentativité de l'échantillon au niveau départemental et pour chaque territoire (les 11 communautés de communes, la communauté urbaine Perpignan Méditerranée Métropole (hors Perpignan) et la ville de Perpignan.

Les parents expriment une relative difficulté à exercer leur rôle

40 % des parents estiment difficile l'exercice de leur rôle [peu facile (28 %) voire pas du tout facile (12 %)]. Une proportion légèrement moindre, 36 %, estiment cet exercice plutôt facile [assez facile (31 %) ou très facile (5 %)] et pour 23% cela dépend.

52 % des parents considèrent que l'âge le plus compliqué en matière d'éducation est la préadolescence ou l'adolescence (12-17 ans). Les autres tranches d'âge sont peu citées : 15 % l'enfance (4-11 ans)

et 8 % la petite enfance (0-3 ans). 25 % des parents ne mentionnent aucune tranche d'âge ou ne se prononcent pas. Si l'adolescence est perçue globalement comme un âge complexe, notamment par les parents de préadolescents ou d'adolescents, ces derniers ne se sentent pas plus en difficulté que ceux d'enfants plus jeunes : la part des parents estimant difficile l'exercice de leur rôle ne dépend que peu de l'âge des enfants.

Indicateurs de vulnérabilité

La vulnérabilité sociale des familles est liée au cumul de plusieurs facteurs de fragilité.

Dans le cadre de cette étude, 4 critères ont été retenus : revenus inférieurs à 1 500 euros mensuels, familles monoparentales, familles nombreuses (trois enfants ou plus), absence de soutien de l'entourage en cas de besoin.

- 35 % des répondants ne présentent aucun de ces facteurs de fragilité, 30 % n'en présentent qu'1 seul. Ces familles ne sont donc pas dans une situation de fragilité sociale.
- 26 % cumulent deux facteurs de fragilité et sont considérés en situation de faible fragilité.
- 8 % cumulent au moins trois de ces quatre facteurs et sont considérés comme en situation de forte vulnérabilité sociale.

Le sentiment de difficulté est plus fréquemment ressenti par certains types de familles : il atteint 55 % parmi les familles n'ayant pas de soutien dans leur entourage en cas de difficulté, 47 % parmi les parents d'enfant en situation de handicap et 43 % parmi les monoparents. Les parents en situation de forte vulnérabilité sociale (encadré 2) sont plus nombreux à estimer peu ou pas facile l'exercice de leur rôle de parents, 53% contre 36% pour les familles sans facteur de vulnérabilité.

Les principales difficultés exprimées par les parents sont relatives à leur disponibilité et aux conditions de vie de leurs enfants. 45 % estiment que libérer suffisamment de temps pour leurs enfants ou être disponibles quand ils ont besoin d'eux leur pose des difficultés « très ou assez importantes ». Par ailleurs, 31 % estiment avoir des difficultés pour « offrir de bonnes conditions de vie à leurs enfants ».

Les autres aspects cités : 25 % des familles s'estiment en difficulté pour trouver un partage satisfaisant des rôles entre parents, 22 % pour s'accorder entre parents sur les choix d'éducation, 19 % rencontrent des difficultés à faire les bons choix en matière d'éducation. Plus minoritaires, ils sont 6 % à estimer difficile d'être proches de leurs enfants.

Les principales préoccupations des parents : santé, scolarité, violences dont peuvent être victimes leurs enfants, relations avec leurs enfants

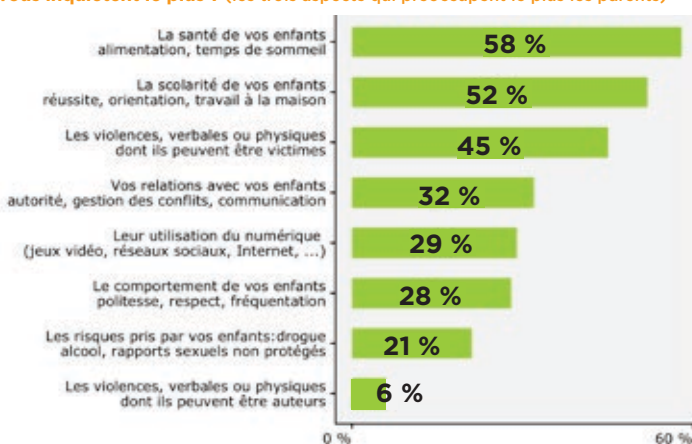
Les réponses des parents font apparaître plusieurs sujets de préoccupation : **58 % des répondants citent la santé** de leurs enfants, **52 % mentionnent la scolarité** (réussite scolaire, orientation, travail à la maison...), **45 % indiquent les violences** verbales ou physiques dont peuvent être victimes leurs enfants. Et **32 % sont préoccupés par les relations qu'ils entretiennent avec leurs enfants** (Graphique 1).

Les autres sujets de préoccupation, sans être négligeables, sont un peu moins cités : 29 % des parents mentionnent l'utilisation du numérique, 28% le comportement de leurs enfants, 21 % les risques pris par leurs enfants.

Ces préoccupations varient selon l'âge des enfants. Par exemple, la préoccupation la plus citée par les parents d'adolescents (12-17 ans), est celle liée à la scolarité (60 %). Ils sont également plus nombreux que les parents d'enfants plus jeunes à se dire **préoccupés par l'utilisation du numérique (41 %)**.

Graphique n°1

Concernant vos enfants, parmi les aspects suivants, quels sont ceux qui vous inquiètent le plus ? (les trois aspects qui préoccupent le plus les parents)



Source : enquête auprès des parents - CAF des PO/vizGet-Synoptic 2018

Un besoin de soutien important exprimé par les parents en complément du recours aux proches et aux professionnels

L'entourage reste le principal soutien des parents : **73 %** des personnes interrogées disent chercher une écoute ou un conseil pour l'éducation de leurs enfants auprès des membres de leur famille ou auprès d'autres parents.

67 % des parents sollicitent des conseils auprès des professionnels. Parmi ces derniers, les professionnels de santé (médecins, psychologues ou autres professionnels de santé) occupent une place privilégiée. Les membres de la communauté éducative sont également sollicités par les familles. 35 % des parents mobilisent des professionnels des établissements scolaires, 16 % des intervenants du domaine de la petite enfance (assistants maternels, professionnels d'établissements d'accueil ou de relais assistant maternel...), 18 % d'autres professionnels en contact avec les enfants (animateurs socio-culturels, autres intervenants éducatifs...) et 8 % mentionnent des travailleurs sociaux.

Enfin, **43 % des parents consultent les médias** : sites Internet, forums, magazines, émissions radiophoniques ou télévisuelles.

Si les parents sont ainsi fortement majoritaires à trouver des

personnes à qui s'adresser pour bénéficier de conseils ou d'écoute, ces relais ne suffisent pas toujours. En effet, **58 % des parents estiment avoir besoin d'être plus soutenus. 32 % des familles ne savent pas à qui s'adresser** pour obtenir ce soutien. C'est en particulier le cas des parents en situation de vulnérabilité sociale.

Par ailleurs, si les parents de jeunes enfants sont très nombreux, 71 %, à s'adresser à des professionnels pour bénéficier de conseils ou d'écoute, **les contacts avec les professionnels diminuent légèrement lorsque les enfants grandissent** : 62 % des parents d'adolescents déclarent s'adresser à des professionnels en cas de difficulté.

16 % des parents ne font jamais appel à des tiers pour chercher écoute ou conseil. Il s'agit très majoritairement de familles déclarant facile d'exercer leur rôle de parents et la plupart d'entre eux pensent ne pas avoir besoin de tiers, ou estiment ne pas avoir suffisamment de temps pour chercher de l'aide, ou encore considèrent que l'éducation est une affaire privée.

Deux catégories de parents expriment de forts besoins de soutien : les familles en situation de forte vulnérabilité sociale et les familles aisées financièrement, sans appui de l'entourage

Une typologie des familles a permis de distinguer cinq catégories de parents.

Les **catégories 1, 2 et 3** sont composées de parents **estimant leur rôle facile ou très facile** et n'expriment **pas de besoins supplémentaires** de soutien.

- La première représente 25 % des familles. Elle est constituée principalement de parents de jeunes enfants, la majorité sans facteur de vulnérabilité sociale.
- La deuxième, qui regroupe 11 % des répondants, correspond majoritairement à des parents d'adolescents. Les parents de cette classe sont peu nombreux à être en situation de vulnérabilité sociale.
- La troisième (32 %) correspond à des familles qui présentent des facteurs de vulnérabilité tout en n'exprimant pas de besoin particulier pour être plus soutenues dans leur rôle de parents.

Les **catégories 4 et 5** sont constituées de parents **estimant difficile ou très difficile** l'exercice de leur rôle de parents, en contact avec des professionnels et **souhaitant être plus soutenus mais ne sachant pas toujours où s'adresser**.

- La catégorie 4 (25 % des répondants) regroupe des parents aisés financièrement dont les difficultés sont liées à un manque d'appui de l'entourage, ou bien à la présence d'adolescents parmi leurs enfants, ou d'enfant en situation de handicap. Leurs difficultés peuvent être peu visibles alors même que leurs besoins sont importants.
- La cinquième catégorie (7 %) est constituée de familles en situation de vulnérabilité sociale : la proportion de monoparents, de familles en précarité financière, de familles nombreuses y est très élevée.

Les principales attentes des parents : savoir où trouver des solutions, accéder à des informations, partager entre parents

Les attentes des parents envers les actions de soutien à la parentalité portent d'abord sur « savoir où trouver des solutions en cas de difficultés » (41 %), puis sur l'obtention d'informations générales pour les aider dans leur rôle de parents (24 %) ou un partage d'expérience avec d'autres parents (23 %). Des propositions telles que l'acquisition de compétences, la reprise de confiance, la rupture de l'isolement via des rencontres et des nouvelles connaissances, remportent un intérêt plus faible. Il est à noter que 38 % n'ont pas d'attente ou ne savent pas les identifier. (Graphique 2).

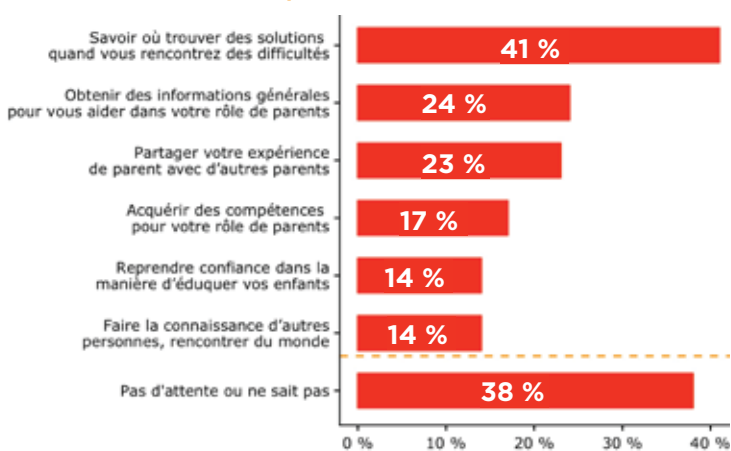
Les souhaits des familles en termes d'actions précises sont :

- l'accès à des informations utiles aux parents (en particulier par Internet, pour 28 % des parents, communiquées par mail pour 18 % ou dans un lieu d'accueil pour 11 %),
- des échanges individuels avec un professionnel (28 %)
- la pratique d'activités familiales dans des groupes réunissant parents et enfants (23 %).

Dans une proportion moindre, ces souhaits concernent des échanges entre parents en présence d'un professionnel (16 %) ou sans professionnel (6 %).

Graphique n°2

Quelles seraient vos trois attentes principales vis à vis d'actions s'adressant aux parents ?



Les deux tiers des familles déclarent connaître au moins une action de soutien à la parentalité, sans pour autant bien les identifier

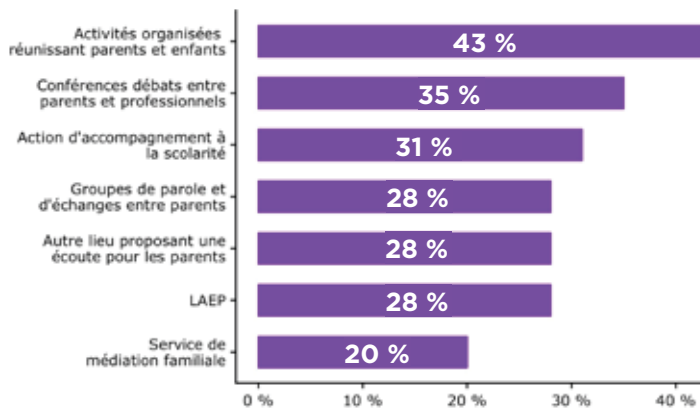
34 % des parents déclarent avoir participé à au moins une action, qu'ils considèrent comme étant une action de soutien à la parentalité. 36 % n'en utilisent aucune, mais pensent en connaître au moins une. 30 % ne connaissent aucune action : ce sont donc au total 70 % des parents qui citent au moins un dispositif qu'ils perçoivent comme relevant du soutien à la parentalité. Cependant, ceux-ci ne sont pas toujours bien identifiés : seuls 12 % des répondants ont participé à une action de soutien à la parentalité labellisée comme telle.

Les parents s'informent sur les actions de soutien à la parentalité principalement via les médias numériques (40 %), en particulier par les sites Internet institutionnels. Ils sont également nombreux à solliciter les professionnels ou les structures (36 %), et le « bouche à oreille » (33 %). Plus rarement, ils ont connaissance de ces actions par les établissements scolaires (19 %) ou les structures d'accueil de la petite enfance (10 %).

Un intérêt marqué pour les actions de soutien à la parentalité, notamment les activités parents/ enfants et les conférences-débats

Graphique n°3

Seriez-vous intéressé pour fréquenter ces lieux ou participer à ces activités ?
(% de parents tout à fait ou plutôt intéressés parmi les parents n'utilisant pas l'action)



Il est constaté très peu d'opposition de principe à participer à des actions de soutien à la parentalité. Le plus souvent, l'absence de participation est liée à l'absence de besoins ressentis (44 %), au manque de temps (27 %), à la méconnaissance du contenu (25 %) ou bien à la crainte de ne pas se sentir à l'aise pour échanger sur ses difficultés de parents (19 %). Seuls 5 % des familles déclarent ne pas participer à toutes ou certaines actions parce qu'elles en ont une mauvaise image (actions inutiles, inadaptées à leurs problématiques...).

Pour participer aux actions, les parents privilégieraient plutôt des actions sans engagement (54 %). La plupart des parents n'ont pas de préférence quant aux jours (48 %), ou horaires (52 %). Les autres citent le plus souvent les jours sans école (samedi, vacances scolaires, mercredi). Enfin, pour 84 % des parents, l'organisation d'un mode de garde des enfants sur place n'est pas déterminante pour participer à une action.

L'intérêt pour les actions, s'il reste élevé pour toutes les familles, diminue légèrement avec l'âge des enfants. Il passe de 84 % parmi les parents d'enfants de moins de 6 ans, à 78 % parmi ceux d'enfants de plus de 11 ans. Ces derniers sont en particulier peu concernés par les activités parents-enfants, destinées à des familles avec des enfants plus jeunes.

81 % des parents portent un intérêt aux actions de soutien à la parentalité. Parmi eux, 34 % y participent déjà, 47 % n'y participent pas mais se disent prêts à le faire à l'avenir. Seulement 19 % ne participent pas et ne sont pas intéressés.

En cohérence avec les attentes des parents, les actions suscitant l'intérêt le plus important sont les activités réunissant parents et enfants ainsi que les conférences-débats. 43 % des non utilisateurs se disent intéressés pour participer à une activité parents-enfants. Par ailleurs, si les parents participent relativement peu aux conférences-débats, ils sont assez nombreux à être intéressés par ce type d'action (35 %). La médiation familiale, dispositif plus ciblé, suscite un moindre intérêt (Graphique n°3).

Comparaison avec les résultats nationaux

Le questionnaire utilisé pour l'enquête était proche de celui utilisé pour l'enquête nationale menée par la Cnaf en 2016.

Les résultats démontrent que, si les préoccupations des parents du département des Pyrénées-Orientales sont proches de celles de l'ensemble des parents du territoire national, ils sont plus nombreux à estimer difficile l'exercice du rôle de parents. Ils tendent à moins recourir à des conseils ou à une écoute par des tiers en cas de difficulté et sont moins nombreux à utiliser ou à connaître, au moins une action de soutien à la parentalité.

Les modalités d'actions souhaitées par les parents diffèrent peu. Ils souhaitent principalement accéder à des informations utiles sur Internet, échanger individuellement avec un professionnel (santé, social, éducation ...), et faire des activités avec leurs enfants. Le recours aux dispositifs de soutien à la parentalité, comme leur notoriété est globalement plus faible sur le département que sur l'ensemble de la France métropolitaine. En revanche, la proportion de parents se déclarant prêts à recourir à ces actions est particulièrement élevée sur le département.

L'accès à l'information sur les modes d'accueil des enfants de moins de 12 ans : une sollicitation prioritaire des services de proximité

58 % des parents d'enfants de moins de 12 ans ont cherché de l'information sur les modes d'accueil pour leurs enfants. Ceux qui ne l'ont pas fait sont probablement des familles n'ayant pas ou peu de besoins d'informations : des parents d'enfants de 6-11 ans (le recours à un mode d'accueil y est plus faible que pour les enfants plus jeunes), des familles nombreuses (susceptibles de s'être déjà informées pour leurs aînés), des familles dans lesquelles un parent est au foyer...

Les sources mobilisées sont sensiblement différentes selon l'âge des enfants : les parents d'enfants de moins de 6 ans s'adressent d'abord aux structures ou professionnels. En particulier, 30 % se sont informés auprès d'une crèche ou d'un assistant maternel. Le recours aux collectivités est également fréquent : 24 % des parents se sont informés auprès de leur mairie ou communauté de communes.

Seuls 16 % se sont adressés à un Relais Assistant Maternel alors que l'information des parents sur l'ensemble des modes d'accueil est la principale mission de ces structures.

18 % des parents ont utilisé un site Internet. En particulier, 8 % ont consulté le site « mon-enfant.fr » qui depuis l'enquête a évolué pour mieux répondre aux besoins des familles. Les autres ont eu recours au site Internet de leur mairie, ou bien à des sites spécialisés tels que Pajemploi ou net-particuliers.

Les parents d'enfants de 6-11 ans s'adressent en priorité à leur mairie ou communauté de communes (33 %), souvent gestionnaires des structures d'accueil destinées à cette tranche d'âge. 16 % des familles se sont informées directement auprès d'un mode d'accueil ou encore auprès de l'école de leurs enfants.

Les parents qui se sont informés sont satisfaits de l'information obtenue. En effet, 88 % des parents s'étant adressés à un service de la mairie, de la Caf ou de la PMI estiment avoir obtenu l'information qu'ils recherchaient. Parmi les familles ayant utilisé un site Internet le taux de satisfaction est de 82 %, il atteint 88 % pour le site mon-enfant.fr.